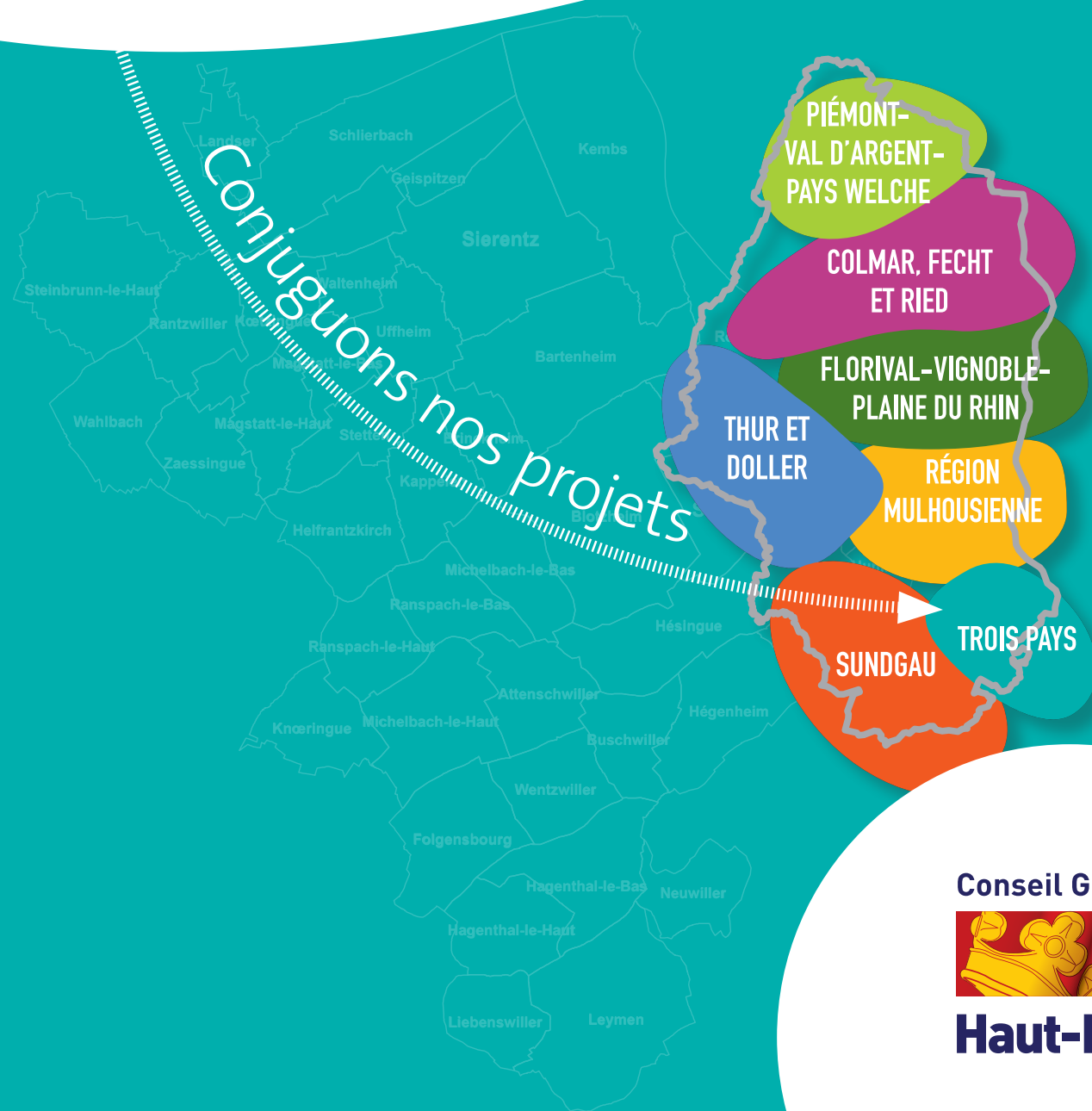



Contrat de territoire de vie des **Trois Pays**


2014-2019



LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

EN CHARGE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DES TROIS PAYS

Canton de HUNINGUE	
	<p>Max DELMOND Conseiller Général</p> <p>21 communes ATTENSCHWILLER BLOTZHEIM BUSCHWILLER FOLGENSBOURG HAGENTHAL-LE-BAS HAGENTHAL-LE-HAUT HEGENHEIM HESINGUE HUNINGUE KNOERINGUE LEYMEN LIEBENSWILLER MICHELBACH-LE-BAS MICHELBACH-LE-HAUT NEUWILLER RANSPACH-LE-BAS RANSPACH-LE-HAUT ROSENAU SAINT-LOUIS VILLAGE-NEUF WENTZWILLER</p> <p>52 298 habitants (pop municipale INSEE RP 2010)</p>

Canton de SIERENTZ	
	<p>DANIEL ADRIAN Conseiller Général</p> <p>19 communes sur 21 sont situées dans le Territoire de Vie des Trois Pays BARTENHEIM BRINCKHEIM GEISPITZEN HELFRANTZKIRCH KAPPELEN KEMBS KOETZINGUE LANDSER MAGSTATT-LE-BAS MAGSTATT-LE-HAUT RANTZWILLER SCHLIERBACH SIERENTZ STEINBRUNN-LE-HAUT STETTEN UFFHEIM WAHLBACH WALTENHEIM ZAESSINGUE</p> <p>21 256 habitants (pop municipale INSEE RP 2010)</p>

CHIFFRES CLES, ENJEUX ET AXES STRUCTURANTS

Un prévisionnel de plus de 413 millions d'euros consacrés par le Conseil Général du Haut-Rhin au Territoire de Vie des Trois Pays pour la période 2014 – 2019

L'investissement relatif à l'action quotidienne du Conseil Général pour les nombreux services aux habitants sur le Territoire a été évalué à une dépense prévisionnelle de **315 000 000 €** sur la période 2014-2019.

Pour mettre en œuvre ses politiques, **le Département mobilise une ressource humaine** dont le coût peut être évalué sur le seul Territoire de Vie des Trois Pays à **58 200 000 €** sur la période 2014-2019.

Ces compétences sont également mises à disposition des Territoires **pour la mise en œuvre des projets portés ou engagés hors contrat par le Conseil Général**. A ce titre, le Département investira **20 300 000 €** en faveur du Territoire de Vie sur la période 2014-2019.

Pour parfaire ce dispositif volontariste d'actions, le Département se positionne en acteur préférentiel pour un développement harmonieux et concerté des Territoires Haut-Rhinois.

Les Contrats de Territoire de Vie ont été élaborés en partenariat avec les Communes, Etablissements Publics de Coopération intercommunale et associations partenaires.

S'agissant plus particulièrement du seul Contrat de Territoire de Vie, ce sont au total, 19 866 484 € qui seront mobilisés par le Conseil Général sur la période 2014-2019 pour soutenir la réalisation des projets portés par les partenaires du Territoire de Vie des Trois Pays : des projets structurants, des projets relevant de secteurs spécifiques et des projets d'intérêt local.

Ainsi, par ses différentes interventions, le Conseil Général œuvre pour le développement du Territoire de Vie des Trois Pays et investit massivement pour contribuer à sa réussite. **Pour la période 2014-2019, l'enveloppe globale engagée par le Département est estimée à plus de 413 millions d'Euros.**

Les enjeux et axes structurants du Territoire de Vie des Trois Pays

- Enjeu 1 : Améliorer la vie quotidienne des populations par des soutiens aux services adaptés aux besoins locaux vie
- Enjeu 2 : Valoriser et consolider les atouts et équipements économiques existants du Territoire
- Enjeu 3 : Améliorer la mobilité territoriale par la réalisation d'actions de proximité en matière de transports
- Enjeu 4 : Accompagner les actions innovantes en faveur du Développement durable et d'un habitat diversifié pour un cadre de vie de qualité
- Enjeu 5 : Développement local
- Volet Animation

Récapitulatif des prévisions de dépenses du Département sur le Territoire de Vie des Trois Pays

	pour 2012	2014 - 2019
Engagement financier prévisionnel du Département sur le Territoire de Vie :		413 366 484 €
1- Les ressources départementales mobilisées en faveur du Territoire de Vie		78 500 000 €
L'investissement humain	9 700 000 €	58 200 000 €
Les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale dans le Territoire de Vie		20 300 000 €
2- L'action quotidienne du Conseil Général pour le Territoire de Vie	52 500 000 €	315 000 000 €
La solidarité : pour accompagner et protéger à tous les âges de la vie	32 700 000 €	196 200 000 €
Le réseau routier et les transports : faciliter les déplacements et promouvoir une mobilité responsable et durable	7 800 000 €	46 800 000 €
L'action éducative et la jeunesse : pour favoriser la réussite éducative et l'ouverture sur le monde des jeunes Haut-Rhinois	1 700 000 €	10 200 000 €
Les activités sportives et de loisirs : Du souffle et de l'énergie pour des jeunes haut-rhinois bien dans leurs corps et leur tête	800 000 €	4 800 000 €
L'environnement et le cadre de vie : une véritable écologie de proximité pour un cadre de vie préservé et l'encouragement à l'éco citoyenneté	3 500 000 €	21 000 000 €
L'économie et le tourisme : soutenir le développement économique et les nouvelles filières créatrices d'emplois	1 500 000 €	9 000 000 €
L'habitat et le logement : aider à bien se loger et construire l'habitat de demain	300 000 €	1 800 000 €
L'aménagement et le développement des territoires : privilégier la proximité pour favoriser la vitalité des territoires, leur accessibilité et leur aménagement équilibré	2 100 000 €	12 600 000 €
L'action culturelle : pour faire vivre la culture et partager les émotions en tout point du territoire	1 800 000 €	10 800 000 €
L'action européenne et transfrontalière : dépasser les frontières et ouvrir de nouveaux horizons vers la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur.	300 000 €	1 800 000 €
3- Le soutien financier à nos partenaires : les projets du Territoire		19 866 484 €
Les Projets d'intérêt local		3 834 300 €
Les Secteurs Spécifiques		5 071 000 €
Les Projets Structurants		10 961 184 €

QUELQUES PROJETS PRINCIPAUX INSCRITS DANS LE CONTRAT

- La création d'un terrain de football en gazon synthétique avec éclairage à SAINT-LOUIS
- L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat par la Communauté de Communes des Trois Frontières
- Optimisation du service des ordures ménagères par la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau
- La construction de deux courts de tennis couvert à SIERENTZ
- La participation au fonctionnement de la structure transfrontalière IBA 2020.

LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DES TROIS PAYS 2014-2019

- Conseil Général du Haut-Rhin
- Internationale Bauausstellung Basel 2020
- Communauté de Communes du Pays de SIERENTZ
- Communauté de Communes de la Porte du Sundgau
- Communauté de Communes des Trois Frontières
- Syndicat Intercommunal du Collège d'Enseignement Secondaire de HEGENHEIM
- Commune de BARTENHEIM
- Commune de BLOTZHEIM
- Commune de HAGENTHAL-LE-BAS
- Commune de HESINGUE
- Commune de HUNINGUE
- Commune de KEMBS
- Commune de LANDSER
- Commune de LEYMEN
- Commune de SAINT-LOUIS
- Commune de SIERENTZ

Conseil Général



Haut-Rhin

Délégation à l'Action Territorialisée

Hôtel du Département

BP 20 351 | 68 006 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 64 10

Courriel : territorial@cg68.fr

www.cg68.fr